

DÉCLARATION COMMUNE

ENTRE

**LA MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION
DU QUÉBEC**

ET

**LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**

**PORTANT SUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE**

Réunis à Montréal, la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec et le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire du Grand-Duché de Luxembourg expriment leur volonté de développer les relations entre le Québec et le Luxembourg dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Les ministres soulignent que le Québec et le Grand-Duché de Luxembourg partagent des liens d'amitié enrichis par la coopération établie dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la sécurité sociale. Ils souhaitent continuer d'unir leurs efforts afin d'élargir la collaboration existante en développant les relations en matière d'économie sociale et solidaire.

Conscients que le développement de l'économie sociale et solidaire est aujourd'hui une préoccupation partagée par le Québec et le Luxembourg, les ministres énoncent leur intention d'établir et de développer une coopération efficace, fondée sur leurs intérêts mutuels dans ce domaine. Ils reconnaissent que l'économie sociale et solidaire favorise, de part et d'autre, une croissance durable et inclusive, notamment par la création d'emplois de qualité et la cohésion sociale, constituant ainsi une réponse adaptée aux besoins des collectivités.

Les ministres souhaitent marquer le début d'un processus pour encourager les échanges concernant les lois et les politiques publiques de soutien à l'économie sociale et solidaire, mises en œuvre par le Québec et le Grand-Duché du Luxembourg dans l'objectif d'optimiser et d'enrichir ces derniers par une coopération entre les administrations concernées.

Ils affirment leur volonté commune de promouvoir l'économie sociale et solidaire sur la scène internationale tout en encourageant l'élaboration de politiques publiques en la matière, notamment dans le cadre d'échanges bilatéraux, d'événements internationaux ou de travaux menés par diverses instances de concertation internationale.

Les ministres reconnaissent également l'importance de soutenir les projets de recherche internationaux en la matière en vue d'enrichir leur connaissance et ainsi promouvoir les écosystèmes de manière globale.

Fait à Montréal, le 25 mai 2018, en double exemplaire.

(Original signé)

(Original signé)

Dominique Anglade

Nicolas Schmit

Ministre de l'Économie, de la Science et
de l'Innovation du Québec

Ministre du Travail, de l'Emploi et de
l'Économie sociale et solidaire du
Grand-Duché du Luxembourg